

GUIDE DE L'ENSEIGNANT
POUR L'ORGANISATION DE SORTIES
A BICYCLETTE

CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PRATIQUE
CLASSES DE CYCLE 3

SOMMAIRE

1. Cadre pédagogique
2. Taux d'encadrement
3. Organisation de l'activité
4. Sécurité
5. Test de maniabilité
6. Equipement de l'élève
7. Compétences de l'élève rouleur
8. Compétences des accompagnateurs

En bas de chaque page sont données quelques références bibliographiques. Vous trouverez, en annexes, les supports dont les titres sont inscrits en caractères gras.

Liste récapitulative des documents :

- Avec le vélo, *Prévention Maif, fiches préparées par MM. Gibert – Labeille - Senac*
- Randonnée à bicyclette, *extrait de EPS, aspects réglementaires, page 43, Inspection Académique de la Manche, Octobre 2002*
- Fiche « demande collective d'agrément d'intervenants bénévoles » *extrait de EPS, aspects réglementaires, page 43, Inspection Académique de la Manche, Octobre 2002*
- Sorties « Vélo » *extrait de AS, Infos, n°14, 4^e trimestre 2003*
- Protocole d'urgence *extrait du BO n°1 du 6 janvier 2000, hors-série, Protocole National sur l'organisation des soins et des urgences*
- Fiche « La position du cycliste » *extrait de Cyclisme à l'école, Revue EPS, page 9*
- Fiche test n°2 *extrait de La bicyclette à l'école, Essai de réponses, MEN, 1987, page 27*
- Ma classe à vélo, Les règles de la route, *Antenne Prévention Maif de Valence, Février 1996*
- Fiche « Cycle, NF R 30.002 – juin 1990 *extrait de Qualité et sécurité des équipements et des matériels, Dossier EPS, n°32*
- Fiche « Casque de protection pour la pratique du cyclisme » *extrait de Qualité et sécurité des équipements et des matériels, Dossier EPS, n°32*
- Fiche « Compétences requises pour accompagner » *extrait du site www.ac-toulouse.fr, fiche F-331*

CADRE PEDAGOGIQUE

→ L'activité sera inscrite obligatoirement dans le **projet d'école**.

La sortie à bicyclette participe à la construction de savoirs fondamentaux dans le cadre de **l'éducation à la sécurité routière**. Cependant il est important que les compétences minimales requises et présentées dans l'**APER** soient acquises par **tous les élèves** (maniabilité, endurance,...) ainsi qu'une connaissance suffisante du Code de la route. Avant la sortie, il serait souhaitable qu'un **test de maniabilité** soit passé afin de s'assurer de la compétence des élèves.

Cette activité de cyclotourisme nécessite une préparation particulière qui prendra en compte dans le **module d'apprentissage** :

- L'étude de la carte avec les élèves, le choix d'itinéraires
- L'étude de la signalisation routière (panneaux, feux, marquages)
- La connaissance des règles de la circulation routière (respect des priorités,...)
- La préparation du matériel
- Une pratique cycliste suffisante permettant aux élèves de participer à une randonnée pouvant atteindre 40 km environ sur route.

Le test de maniabilité pourra évaluer la capacité de l'élève à :

- maîtriser le freinage dans des situations variées
- franchir, éviter des obstacles
- au sein d'un groupe, se déplacer en file tout en maintenant l'écart nécessaire avec les autres
- conserver son équilibre et sa vitesse
- lire les informations routières

Un exemple est donné dans ce document.

Documents de référence

Cyclisme à l'école, Essai de réponses, Revue EPS
L'éducation routière à l'école, Cahier de l'élève, Delagrave, Code Rousseau

TAUX D'ENCADREMENT

C'est le **taux minimum** d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route qui s'applique lors des sorties à bicyclette.

1 adulte pour 6 élèves

Les textes officiels :

- | | |
|--|--|
| - Jusqu'à 12 élèves | 1 enseignant + 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant |
| - Au-delà de 12 élèves,
(par tranche de 6 élèves) | 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant |

Chaque groupe de 6 élèves, en ligne, sera encadré par 2 adultes dont 1 en position de serre-file. L'enseignant est responsable de la classe. Il peut être utile qu'il soit déchargé de l'encadrement d'un groupe pour assurer la gestion du déplacement collectif.

Une réunion d'information présentant les conditions générales de sécurité et d'encadrement doit être organisée afin de solliciter auprès de l'I.A l'agrément des intervenants bénévoles (Assurance Responsabilité Civile obligatoire).

Documents de référence

BO n°7 du 23 septembre 1999 : organisation des sorties scolaires
EPS, aspects réglementaires, page 43, randonnée à bicyclette
Fiche « Demande collective d'agrément d'intervenants bénévoles »
AS, Infos, Sorties « Vélo »

ORGANISATION DE L'ACTIVITE

- Déterminer l'itinéraire définitif
 - Reconnaître préalablement le parcours
 - Choisir un parcours adapté aux possibilités des élèves
 - Eviter les axes de grande circulation, les routes sinueuses et les fortes pentes
 - Prévoir un itinéraire de substitution
 - Afficher à l'école un plan de l'itinéraire avec les horaires ou les laisser au directeur

- S'informer des prévisions météorologiques (0 892 68 02 50)

- Informer les familles des conditions d'organisation de la sortie
 - Donner les grandes lignes du projet : objectifs, dates, parcours, équipement sollicité, déroulement,...
 - Mentionner les horaires et le lieu de départ et de retour
 - Les parents doivent donner leur accord pour que leur enfant participe à la sortie (retour d'un accord signé et daté)

- Informer l'IEN et remettre l'itinéraire ainsi que l'itinéraire de substitution

- Prévenir la gendarmerie et l'informer de l'itinéraire retenue

SECURITE

- Prévoir des photocopies des itinéraires, des lieux de regroupements, la liste des élèves, le protocole d'urgence (15 SAMU, 112 SAMU portable), les numéros de téléphone utiles (écoles, SAMU) pour chaque adulte accompagnateur
- Prévoir un véhicule accompagnateur auquel sera remis : itinéraire, lieu d'arrêt et horaires. Le véhicule pourra être équipé d'une remorque portant au moins un vélo de rechange. Il se déplacera à la vitesse recommandée par le Code de la Route et fera des haltes régulières
- Prévoir des regroupements réguliers de l'ensemble des groupes à des endroits reconnus le permettant
- Prévoir un adulte en arrière pour prévenir les automobilistes de la circulation lente de groupes de cyclistes
- Prévoir un système d'alerte pour signaler en amont ou en aval du groupe l'arrivée d'un véhicule, une priorité à droite,...
- Disposer d'une trousse de secours
- Disposer de trousse de réparation et pompe
- Prévoir un casque aux normes par élève (Possibilité d'emprunt à la MAE)

Utiliser des bicyclettes bien entretenues et adaptées à la taille des élèves

Organiser des groupes de 6 élèves, avec un adulte à l'arrière ou remontant le groupe selon les circonstances.

Organiser des groupes homogènes et placer un élève à l'avant capable d'imprimer un rythme moyen adapté au niveau de pratique du groupe. Aucun élève ne devra rester seul. Dans le cas d'une prise en charge par le véhicule accompagnateur, posséder l'accord des parents signé.

Document de référence
Protocole d'urgence

Fiche « La position » du cycliste

La sécurité des sorties nature : ça se prépare, Livret de terrain, MAIF

Prévention et premiers soins, Revue EPS

Apprendre à porter secours, MEN

TEST DE MANIABILITE

UN EXEMPLE

Test individuel :

Sous la forme d'un parcours en milieu protégé permettant l'enchaînement des actions :

- Départ à côté du vélo

- Passer sous une barre (hauteur poitrine)
- Passer sur une planche en bascule (longueur : 2 m largeur : 40 cm)
- Ramasser un objet (bouteille, quille) situé sur une chaise
- Ramasser un objet placé au sol
- Rouler vite sur 20 m, s'arrêter entre 2 lignes
- S'arrêter le plus près possible d'un obstacle et repartir sans poser le pied à terre
- Slalomer entre des plots sans poser le pied au sol (sur une distance d'environ 20 mètres, placer 2 à 3 plots espacés de 2 m, puis 2 à 3 plots espacés de 1,50 m, puis 2 à 3 plots espacés de 1 m)
- Rouler vite dans un couloir étroit et s'arrêter sans déraper

- Revenir au point de départ, vélo à la main

Test collectif :

6 cyclistes circulant en ligne

→ Accélérer, ralentir, changer de chef de file, s'arrêter,... au signal

Document de référence

EQUIPEMENT DE L'ÉLÈVE

Le port d'un casque conforme aux normes est obligatoire.

Les élèves seront équipés d'une tenue vestimentaire adaptée et de chaussures fermées (tenir à disposition dans la voiture accompagnatrice des changes).

Les élèves pourront disposer d'un sac à dos stable, peu lourd, contenant le ravitaillement énergétique, de la boisson, un pull.

Documents de référence

Qualité et sécurité des équipements et des matériels – Dossier EPS – N°32

COMPETENCES DE L'ELEVE ROULEUR

Quand je roule :

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire
- Je sais rouler en tenant compte des autres
- Je sais rouler en groupe
- Je demande et j'utilise les équipements de protection
- Je vérifie et j'utilise les équipements
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin

Je connais les règles du code de la route :

- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler
- Je sais rouler à droite
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux)
- Je connais l'ordre de passage aux intersections
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction
- Je respecte ces règles du code de la route

Document de référence

BO N°40 du 31 octobre 2002

Attestation de Première Education routière

COMPETENCES DES ACCOMPAGNATEURS

Cette fiche peut être remplie par les parents volontaires. Elle permet aux accompagnateurs de mieux se rendre compte de ce qu'implique l'encadrement d'une sortie à bicyclette.		OUI	NON
Etre capable de :	Rouler 20 kilomètres sans s'arrêter		
	Lire un itinéraire sur une carte		
	Vérifier sur un vélo les points suivants : réglages selle, guidon, freins		
	Changer une roue, une chambre à air		
	Réparer une crevaison		
Connaître les règles essentiels du code de la route :	Stop		
	Priorités		
	Rond point		
	Tourner à gauche		
Savoir gérer un groupe (6 enfants)	Rouler en file indienne		
	Se placer devant ou derrière le groupe d'enfants selon la configuration du terrain		
	Savoir anticiper le comportement des autres usagers		
	Faire respecter l'espace entre les groupes sur terrain plat, en descente		
	Etre capable de mener le groupe de tête		
	Respecter les consignes verbales et gestuelles à l'intérieur du groupe		

ATTENTION : Ne jamais laisser un enfant décrocher
 Ne jamais laisser un enfant seul

RAPPEL : Le port du casque est obligatoire pour les enfants et vivement
 recommandé pour les accompagnateurs

Document de référence
 Site www2.ac-toulouse.fr, fiche F-331
Fiche « Compétences requises pour accompagner »

ANNEXES

Liste récapitulative des documents :

- Avec le vélo, *Prévention Maif, fiches préparées par MM. Gibert – Labeille – Senac*
- Randonnée à bicyclette, *extrait de EPS, aspects réglementaires, page 43, Inspection Académique de la Manche, Octobre 2002*
- Fiche « demande collective d'agrément d'intervenants bénévoles » *extrait de EPS, aspects réglementaires, page 43, Inspection Académique de la Manche, Octobre 2002*
- Sorties « Vélo » *extrait de AS, Infos, n°14, 4^e trimestre 2003*
- Protocole d'urgence *extrait du BO n°1 du 6 janvier 2000, hors-série, Protocole National sur l'organisation des soins et des urgences*
- Fiche « La position du cycliste » *extrait de Cyclisme à l'école, Revue EPS, page 9*
- Fiche test n°2 *extrait de La bicyclette à l'école, Essai de réponses, MEN, 1987, page 27*
- Ma classe à vélo, Les règles de la route, *Antenne Prévention Maif de Valence, Février 1996*
- Fiche « Cycle, NF R 30.002 – juin 1990 *extrait de Qualité et sécurité des équipements et des matériels, Dossier EPS, n°32*
- Fiche « Casque de protection pour la pratique du cyclisme » *extrait de Qualité et sécurité des équipements et des matériels, Dossier EPS, n°32*
- Fiche « Compétences requises pour accompagner » *extrait du site www.ac-toulouse.fr, fiche F-331*